V

LES POÉSIES DE NÉRON

PAR H. BARDON
Professeur au lycée de Reims

Les jugements portés sur Néron ne se ressemblent point ; mais c'est peut-être sur la valeur de Néron homme de lettres et artiste qu'ils s'opposent le plus vigoureusement. Certains historiens[1] voient en lui un cabotin sanguinaire ; pour Arthur Weigall[2], au contraire, il est l'Inspiré, l'Apollon Empereur. Nous essaierons, en étudiant la poésie néronienne, d'apporter quelque lumière parmi des opinions si contradictoires.

* * *

La culture que Sénèque donna à son disciple ne fut pas profonde : « Liberales disciplinas omnes fere puer *attigit ;* sed a philosophia eum mater avertit, monens imperaturo contrariam esse, a cognitione veterum oratorum Seneca praeceptor, quo diutius in admiratione sui detineret[3]. » Par ailleurs, le terme *avertit* laisse entendre que Néron était porté vers la philosophie et l'éloquence, dont son maître et sa mère voulaient le détourner. Ceux-ci ont, semble-t-il, essayé de le former selon un idéal traditionnel et aristocratique[4], mais Néron réagit vite ; ses penchants hardiment novateurs, ses aspirations vers la peinture, la musique, la poésie[5] se renforcèrent au contact d'un groupe de jeunes gens à la tête duquel se trouvait Salvius Othon. L'on peut conjecturer, d'après le *Satiricon*, le ton de ces jeunes gens[6] : raffinés et narquois, railleurs et

1. Par exemple Renan, *L'antéchrist.*

2. A. Weigall, *Néron* (trad. française Payot, 1931). Même attitude chez H. Schiller, *Geschichte des römischen Kaiserreiches*, Berlin, 1872, et J. B. Bury, *History of the later Roman Empire from Arcadius to Irene*, London, 1889.

3. Suét., *Nero*, 52.

4. Pour plaire à l'aristocratie romaine, Agrippine, avant de supplanter Messaline, se donnait pour une femme de mœurs sévères (Tac., *Ann.*, XII, 6-7). Elle garda vraisemblablement cette attitude et Sénèque semble avoir eu à tâche de former Néron à ces principes (A. Weigall, *op. cit.*).

5. Suét., *loc. cit.*

6. Voir Tac., *Ann.*, XVI, 18-45 ; *Hist.*, I, 21.

frondeurs, ils soumettaient toutes les questions à la seule règle de leur jugement, sans souci des préjugés. A leur contact, Néron vit que les descendants d'illustres familles ne s'estimaient pas amoindris de s'adonner à des distractions d'artistes, et, à coup sûr, Othon cita au prince l'exemple de Germanicus, père d'Agrippine et grand poète.

La conviction qu'il était sur terre un second Apollon orienta Néron vers la musique et le chant — et vers la poésie. Il négligea les disciplines libérales de l'éducation traditionnelle ; elles avaient formé Auguste et Tibère ; Caligula et Claude ne les avaient point négligées[1]. Néron les remplaça par des occupations que Rome n'avait admises qu'à titre accessoire ; à l'ancien idéal l'on ne peut même pas rattacher son goût pour la poésie : car elle n'avait jamais constitué, pour Auguste, qu'un passe-temps. Pour Néron, la poésie fut un mode d'expression rare, qui, tel le chant, s'imposait à lui comme une nécessité intérieure[2]. En outre, au cours de sa vie troublée, l'Empereur eut besoin d'oubli, de consolations : la poésie fut la berceuse de ses angoisses, de ses remords, de ses souffrances[3]. Quand la dure réalité lui rappelait ses fautes et ses douleurs d'homme, Néron cherchait dans la poésie la certitude d'être un dieu : les lois morales, le possible humain s'estompaient alors et se désagrégeaient, et Néron oubliait — momentanément — que seuls les hommes sont empereurs.

Tacite, pourtant, ne voit qu'affectation dans ce zèle poétique : « carminum quoque studium affectavit[4] » ; il conteste même l'authenticité des poésies néroniennes : « contractis quibus aliqua pangendi facultas. Nec dum insignis artis gnari considere simul, et allatos, vel ibidem repertos, versus connectere, atque ipsius verba, quoquomodo prolata, supplere[5] ». Suétone oppose à Tacite le plus ferme démenti : « nec, *ut quidam putant*, aliena pro suis edidit. Venere in manus meas pugillares libellique cum quibusdam notissimis versibus, ipsius chirographo scriptis, ut facile apparet, *non translatos aut dictante aliquo exceptos*, sed plane quasi a cogitante

1. Cf. Suét., *Vies*, *passim*.

2. Tacite lui fait dire (*Ann.*, XIV, 14) : « Enimvero cantus Apollini sacros ; talique ornatu adstare, nomen praecipuum et praescium. »

3. Ainsi après la mort d'Agrippine, après la mort de la fille que Poppée lui donna, après la mort de Poppée.

4. Tac., *Ann.*, XIV, 16.

5. *Ibid.*

atque generante exaratos ; ita multa et deleta et inducta et superscripta inerant[1]. » La précision affirmative de Suétone nous porte à croire qu'il répond ici directement à Tacite, soit que les *Annales* aient été publiées avant les *Vies*, soit qu'il ait eu communication du manuscrit. Il faut donner raison à Suétone, qui a *vu* les documents originaux, et dont le jugement est motivé avec solidité[2].

* * *

Des poésies érotiques et satiriques de Néron, il ne reste rien, non plus que de ses poèmes religieux. Il avait composé des vers lascifs, et Martial, peu farouche cependant, écrit :

> Ipse tuas etiam veritus Nero dicitur aures
> Lascivum juvenis cum tibi lusit opus[3].

Néron célébra encore les cheveux de Poppée : « Domitius Nero... capillos Poppaeae conjugis suae in hoc nomen adoptaverat quodam etiam carmine sucinos appellando[4] ». L'épithète *sucinus* (d'ambre jaune) appliquée à des cheveux affirme le goût de Néron pour le terme gracieux et peu commun.

L'Empereur écrivit aussi des vers insultants contre ses ennemis. Afranius Quinctianus entra dans la conjuration de Pison parce que Néron l'avait attaqué dans un poème satirique[5], antérieur, par conséquent, à l'année 64-65. D'autres vers furent dirigés contre Claudius Pollio : « Claudium Pollionem, praetorium virum, in quem est poema Neronis quod inscribitur *Luscio*[6]. » Le titre de l'œuvre donne à penser que l'Empereur s'en prenait aux défauts

1. Suét., *Nero*, 52.

2. Ajoutons que Néron avait une idée trop haute de soi pour s'abaisser à des supercheries ; il ne fut pas un imposteur ; cf. son attitude aux concours de chant (Suét., *op. cit.*, 22). — Les manuscrits qui sont venus aux mains de Suétone avaient été sans doute partiellement édités, car un recueil des poésies néroniennes fut publié sous le titre de *Dominicum*. Quand Vitellius entra à Rome, un de ses premiers soins fut de se faire chanter des fragments du recueil (Suét., *Vitell.*, 11). Pas de détail sur la publication ; nous croyons cependant que le *Dominicum*, poésies du maître, *dominus*, donc d'un vivant plutôt que d'un mort, fut publié par Néron même et non par Othon, empereur éphémère. Le recueil, édité avant la mort de Néron, n'aurait donc pas été complet, car il ne semble pas qu'à aucun moment Néron ait interrompu sa production poétique.

3. Martial, *Epigr.*, IX, 26, 9.

4. Pline l'Ancien, *Nat. Hist.*, 37, 50.

5. Tac., *op. cit.*, XIV, 19.

6. Suét., *Domit.*, 1.

physiques autant qu'aux tares morales[1]. Le terme *probrosus* employé par Tacite caractérise le ton de ces vers. Néron reprenait une tradition impériale : l'on connaît certaine épigramme d'Auguste, alors Octavien, contre Fulvie...

Faute de renseignements précis, rattachons au genre satirique le poème où Néron prenait à partie Mithridate : « aurigavit etiam decemjugen, quamvis id ipsum in rege Mithridate carmine quodam suo reprehendisset[2]. » Le vague de l'expression : *in rege Mithridate*, semble indiquer qu'il s'agit du grand Mithridate, plutôt que du Mithridate contemporain de Claude et de Néron, le roi des Ibériens, auquel Tacite fait allusion (*Annales*, XII, 44-7). Cependant, il serait étonnant que Néron eût consacré une poésie entière à un roi mort depuis si longtemps. Sans doute, le trait relevé par Suétone est-il seul à rattacher à la satire ce poème dont, autrement, nous ne savons rien.

Par ailleurs, Néron composa des poésies pour remercier les dieux de ce que le théâtre de Naples ne se soit écrasé, en 64, qu'après le départ des spectateurs. L'hémistiche conservé par Suétone dans sa *Vie de Lucain* : *sub terris tonuisse putes*, fait peut-être allusion au fracas du théâtre s'écroulant : simple supposition, gratuite, mais plausible[3].

* * *

L'effort de Néron porta surtout sur la poésie dramatique et la poésie épique. Nous lisons dans Dion[4] : ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὐγουστος. Il s'agit d'une tragédie, son œuvre, que l'Empereur chanta au théâtre en s'accompagnant de la cithare. Que reste-t-il de cette tragédie?

1. Lui-même était sensible à ces sortes de reproches; cf. l'attitude de Cornutus, éditant Perse (*S.* I.).

2. Suét., *Nero*, 24.

3. C. Pascal, dans son ouvrage, *Nerone, nella storia aneddotica e nella legenda*, Milano, 1923, pense que Néron écrivit aussi des poèmes cosmologiques, auxquels Sénèque ferait allusion quand il appelle son disciple : « veritatis in primis amator » (*N. Q.*, VI, 8, 3). Cette opinion ne s'appuie que sur l'Egl. *Einsid.*, I, 24 et suiv., où rien, à notre avis, ne peut lui donner une autorité suffisante :

24 « Et cytharae modulis primordia jungere mundi
25 (Carmine uti virgo furit et canit ore coacto,
Fas mihi sit vidisse deos, fas prodere mundo)
Seu caeli mens illa fuit, seu solis imago... »

4. Dion, LXI, 20.

Perse écrit dans la Sat. I :

« Claudere sic versum didici : *Berecynthius Attis*
Et : *qui caeruleum dirimebat Nerea delphin*
V. 95 Sic : *costam longo subduximus Appennino.*
Arma virum, nonne hoc spumosum et cortice pingui,
Ut ramale vetus vegrandi subere coctum? »
Quidnam igitur tenerum et laxa cervice legendum?
« *Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis*
V. 100 *Et raptum vitulo caput ablatura superbo*
Bassaris et lyncen Maenas flexura corymbis
Euhion ingeminat; reparabilis adsonat echo. »

Une partie des scoliastes attribue les vers en italique à Néron. Dans l'ensemble des scolies, les opinions — contradictoires — se répartissent en trois groupes :

a) les uns attribuent ces vers à Perse ;

b) les autres à un poète inconnu ;

c) les autres à Néron.

O. Jahn[1] a pris parti pour les dernières scolies. Voici ses deux arguments : 1° les vers 99 et suiv. décrivent une scène bachique ; or, d'après Dion, ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας.

2° Néron, très tolérant pour les attaques personnelles, n'eut pas à se choquer de la liberté excessive de Perse à son égard.

M. Camillo Morelli cherche à ruiner cette thèse en apportant les arguments suivants[2] :

1° Le scoliaste est obsédé par Néron ; il en fait le Polydamas du vers 4, rapporte aux poèmes de l'Empereur les *cirratorum dictata* (v. 29). Le v. 128 désigne, pour lui, les tragédies de Néron.

2° Néron n'eût pas souffert d'être outragé de la sorte. Cornutus n'a-t-il pas changé le v. 121 : *auriculas asini Midas rex habet*, en : *auriculas asini quis non habet*, pour ne pas déplaire à l'Empereur, qui avait de longues oreilles?

3° Coelius Bassus, éditeur des *Satires* de Perse, n'aurait pas toléré ces allusions offensantes, lui qui avait dédié un ouvrage à Néron (Rufin : Bassus ad Neronem de metro iambico sic dicit...).

4° Perse est un solitaire qui ne fait pas de personnalités. Il cherche des caractères généraux et non particuliers.

1. O. Jahn, cité par Morelli, *Nerone poeta e i poeti intorno a Nerone*, dans *Athenaeum*, 1914, p. 147.
2. C. Morelli, *op. cit.*

Les arguments de M. Morelli nous paraissent insuffisants et nous revenons à l'opinion d'O. Jahn. Reprenons les arguments de M. Morelli un à un :

1° Quand Perse se moque de ce que « Polydamas et les Troyennes » lui préfèrent Labéon (v. 4), le mot *Troiades* rappelle fort les *Troica* de Néron, ou au moins la tragédie de son maître Sénèque. — Si l'expression *cirratorum dictata* (v. 29) ne semble pas se rapporter plus à Néron qu'à un autre poète, le vers :

sordidus et lusco qui possit dicere : lusce (v. 128),

nous évoque le poème satirique : *Luscio*, composé par Néron contre Claudius Pollio.

2° O. Jahn a déjà signalé avec quelle facilité Néron admettait la critique. Le changement du vers 121 par Cornutus ne prouve rien : il s'agit d'une critique du type physique de Néron ; ici, c'est une attaque contre ses vers ; or, c'est seulement à cet égard que Néron se montrait tolérant [1].

3° Coelius Bassus, éditant un auteur mort, n'avait guère de risque à courir ; de plus, la conception de l'édition scrupuleuse n'est pas moderne (cf. l'*Énéide*).

4° Il était naturel que Perse visât celui que sa situation mettait en vedette et choisît dans l'œuvre de Néron un exemple des défauts qu'il reprochait aux novateurs.

D'autres arguments, à notre avis, renforcent la thèse de l'attribution des vers à Néron. Nous lisons, dans la *Vita Persi Flaci de Commentario Probi Valeri sublata* : « mox omnibus detracturus cum tanta recentium poetarum et oratorum insectatione, *ut etiam Neronem principem illius temporis inculpaverit.* » — Enfin, le v. 105 de la Sat. I est une allusion indiscutable à une tragédie de Néron et montre que Perse songe constamment à l'Empereur :

Summa delumbe saliva
Hoc natat in labris, et in udo est *Maenas* et *Attis* (v. 105).

Nous pensons donc que les vers cités par Perse sont de Néron. Précisons : ils appartenaient à l'*Attis* ou *Bacchantes*. Quand Perse

1. Suétone rapporte que toutes les épigrammes dirigées contre sa vie privée ou sa passion pour les arts, et plus spécialement la musique, le laissaient indifférent (*op. cit.*, 34).

écrit : « in udo est Maenas et Attis », il écrit *et* parce qu'il fait allusion aux personnages de la tragédie et non à son titre. Notons que le mot Maenas (v. 105) est un rappel du v. 101 que nous croyons de Néron :

et lyncen *Maenas* flexura corymbis.

Dion précise dans le texte déjà cité : ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας.

Quelle est la valeur littéraire des fragments que nous a transmis Perse?

Pour la métrique, nulle hardiesse spéciale. Le v. 95 est spondaïque : *subduximus Āppēnnīnō;* remarquons l'abondance des brèves, si heureuse dans le vers :

Euhĭŏn ingĕmĭnat : rĕpărabĭlis adsŏnăt echŏ.

Cette poésie est donc musicale ; témoin encore ce vers où l'harmonie imitative est obtenue par la répétition du son *u*, des liquides *r* et *l*, des nasales *m* et *n*, et de la labiale *p* :

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis.

Le *Berecynthius Attis*, expression critiquée par Perse, rappelle certaines trouvailles parnassiennes.

A la recherche du son, cette poésie joint le souci du relief : elle représente un dauphin qui traverse l'eau ou une scène de bacchanale. Elle est selon le goût alexandrin, selon le goût de Catulle, qui se plut à décrire dans ses vers quelque statue qu'il admirait : telle Ariane regardant le vaisseau de Thésée qui s'en va[1]. — De plus, dans ces vers, les mots sonores ou rares (*mimalloneis*, *bombis*, *Bassaris*, *lyncen*, *corymbi*, *Euhion*) fatiguent par leur accumulation. Cette recherche constante de l'effet ne nous étonne pas : l'Empereur disait certains de ses vers en s'accompagnant de la cithare et cherchait à mettre en valeur sa voix. Sans doute même les vers transmis par Perse étaient-ils les plus caractéristiques, choisis à dessein par un esprit railleur. Mais le choix se retourne contre lui : à notre avis, la beauté de la forme rachète la banalité du sujet.

Néron avait certainement composé d'autres tragédies. Quand un scoliaste de Perse voit dans Sat. I, 128, une allusion à *l'œuvre dra-*

1. Catulle, LXIV.

matique de Néron, il reflète une tradition qui attribuait à Néron plusieurs tragédies. Nous n'en connaissons ni les titres, ni le contenu.

* * *

L'effort essentiel de Néron poète porta sur la poésie épique. Il avait projeté d'écrire une épopée sur l'histoire de Rome[1]. Cornutus l'en détourna avec une franchise qui lui valut l'exil. Retenons de cette velléité que Néron désira participer au mouvement qui poussait les poètes à prendre leurs sujets dans l'histoire (la *Pharsale*)[2]. Mais il préféra vite une légende qui lui tenait à cœur : les *Troica* furent son œuvre maîtresse.

Dès sa jeunesse, Néron s'intéressa à Troie. Enfant, il plaidait la cause d'Ilion devant le Sénat[3]. Le passé de sa famille le portait à s'intéresser à la vieille légende[4]. Son goût pour le grec et l'hellénisme[5], sa vive curiosité[6] ont renforcé l'intérêt qu'il lui portait.

L'influence de Sénèque fortifia les tendances de Néron. Deux tragédies de Sénèque se rapportent à Troie : *Agamemnon* et les *Troyennes*. Nous pensons que Néron a trouvé une indication pour son épopée dans les vers suivants, tirés des *Troyennes* :

Excisa ferro est ; Pergamum incubuit sibi.
En, alta muri decora congesti jacent
Tectis adustis. Regiam flammae ambiunt.
Omnisque late fumat Assaraci domus.
Non prohibet avidas flamma victoris manus ;
Diripitur ardens Troja. Nec caelum patet
Undante fumo : nube ceu densa obsitus,
Ater favilla squalet Iliaca dies.

1. Dion, LXII, 29.

2. Lucain se bornait à une période de l'histoire romaine; moins modeste, Néron voulait chanter Rome, des origines jusqu'à son règne. Peut-être son projet était-il dû au désir de rivaliser avec Lucain; cf. Pascal, *op. cit.*, p. 210, et Morelli, *op. cit.*, p. 143.

3. Vraisemblablement en 53.

4. César avait célébré le « ludus Troiae » (Suét., *Div. Julius*, 39; Dion, XLIII, 23; XLVIII, 20; XLIX, 43; LIX, 22) et fut suivi par Auguste (Suét., *Div. Aug.*, 43; Dion, LIV, 26; LIX, 11). Tibère participa à ces jeux (Suét., *Tib.*, 6); Caligula (Suét., *Cal.*, 18; Dion, LIV, 26; LIX, 11) et Claude (Suét., *Div. Claudius*, 21) les conservèrent.

5. Suét., *Nero*, 20; Dion, LXIII, 26; cf. son discours pour rendre la liberté aux Grecs.

6. Cf. Pascal, *op. cit.*, p. 85 et suiv. : *Velleità scientifiche ed artistiche.*

Stat avidus irae victor et lentum Ilium
Metitur oculis ac decem tandem ferus
Ignoscit annis[1]...

Sénèque a dû lire à Néron, disciple quotidien, les *Troyennes* lorsqu'il l'initia, à propos du discours sur Ilion, au passé tragique de la cité : les *Troyennes* datent du règne de Claude.

Dion reporte à 65 la composition du poème lorsqu'il écrit : ἐπὶ τὴν τοῦ θεάτρου ὀρχήστραν ἐν πανδήμῳ τινὶ θέᾳ κατέβη καὶ ἀνέγνω Τρωϊκα τινὰ ἑαυτοῦ ποιήματα.

Ce texte appartient à un chapitre où Dion traite des événements de 65[2]. Mais la première Églogue du *Codex Einsidlensis* contient une allusion très nette aux *Troica ;* le poète s'adresse à Néron :

Tu quoque Troica sacros cineres ad sidera tolle
Atque Agamemnoniis opus hoc ostende Mycenis !
Jam tanti cecidisse fuit ! gaudete, ruinae,
Et laudate rogos : vester vos tollit alumnus[3].

Or, d'autres allusions de l'*Einsidl.*, I, permettent de la dater de 60 ou 61[4]. Les *Troica* étaient donc, à cette époque, en partie rédigées. En 65, elles devaient être terminées. Néron employa sans doute la méthode de travail qui fut celle de Virgile pour l'*Énéide ;* il entreprit ainsi son œuvre environ à vingt-deux ans et la termina à vingt-sept.

Sur le titre, pas de controverse. Servius écrit : « quem in *Troicis* suis Nero[5]... » et « secundum *Troica* Neronis[6] ». Juvénal enfin, comparant Néron à Oreste, dit :

... in scaena numquam cantavit Orestes,
Troica non scripsit[7].

Nous avons quelques détails sur l'œuvre même. Nous lisons dans

1. Sén., *Troades*. v. 14 et suiv.; cf. *Agamemnon*, v. 220-224, 421-425, 446-448, 611-648, 792-793. Pour l'influence que Sénèque pouvait avoir sur le mouvement littéraire, cf. Faider, *La vie littéraire à Rome sous le règne de Néron*, dans les *Études classiques*, janvier 1934.
2. Dion, LXII, 29.
3. *Egl. Einsidl.*, II, dans Baehrens, *Poetae latini minores*, t. III, Lipsiae, 1881.
4. Cf. Morelli, *op. cit.*, p. 126.
5. Serv., *ad. Georg.*, III, 36.
6. *Ad Aen.*, V, 370.
7. Juv., *Sat.*, VIII, 221.

Servius (*ad Aen.*, V, 370) : « sane hic Paris secundum Troica Neronis fortissimus fuit, adeo ut in Troiae agonali certamine superaret omnes, ipsum etiam Hectorem. Qui cum iratus in eum stringeret gladium, dixit se esse germanum ; quod adlatis crepundiis probavit ; quippe (qui *codd.*) habitu rustici latebat ». Néron reprenait donc la légende de Pâris, le plus courageux des Troyens (cf. Virg., V, 370 : « (Dares) Solus qui Paridem solitus contendere contra »). Le *Mythologus Vaticanus*, II, 197[1], écrit : « quem genitum pater cum interire jussisset, mater pastori furtim misit alendum. A quo nutritus adeo fortis fuit ut in Troiae... », et le texte reproduit mot pour mot le Commentaire de Servius. Le *Myt. Vat.*, III, 11, 24, écrit : « sane idem Paris, ut hoc paulo evagari videatur, secundum... », et c'est, mot pour mot encore, le Commentaire de Servius. M. Morelli affirme sans preuve que le passage du *Myth. Vat.*, II, 197 (de *quem genitum* à *fortis fuit*), se rapporte aux *Troica* de Néron. L'on peut seulement supposer que l'expression de Servius (*ad Aen.*, V, 370) *secundum Troica Neronis* porte sur l'ensemble de son texte, qui résumerait un épisode du poème. En ce cas, Néron aurait modifié la tradition selon laquelle c'est Déiphobe qui avait tiré l'épée contre Pâris.

A propos des *Georg.*, III, 36 (Trosque parens et Trojae Cynthius auctor), Servius note : « Cynthium, regem Troiae, quem in Troicis suis Nero commemorat. » D'après Ribbeck[2], Néron aurait mal compris Virgile et fait un véritable contre-sens sur Cynthius. Pour M. Morelli, Néron aurait puisé à une source obscure, ou aurait créé un roi Cynthius, afin d'opposer une interprétation savante à l'interprétation vulgaire[3]. Il serait difficile d'admettre, de la part de Néron, un contre-sens sur Cynthius, et l'hypothèse de M. Morelli est plausible. Pour nous, nous pensons que Servius a commis une erreur sur le texte de Virgile et sur celui de Néron : il a dû prendre le Cynthien pour un roi Cynthius. C'est d'autant plus probable que, dans sa note, il a l'air de considérer que Virgile, par les mots : *Troiae Cynthius auctor*, fait allusion à Cynthius, roi de Troie[4].

1. G. H. Bode, *Scriptores rerum mythicarum latini tres Romae nuper reperti*, Cellis, 1834. Voir F. Kieseling, *De mytographi vaticani secundi fontibus*, Halis Saxonum, 1908 ; Kieseling se contente de signaler (p. 97) le rapprochement à établir entre Serv. *ad Aen.*, V, 370, et *Myt. Vat.*, II, 197.

2. O. Ribbeck, *Geschichte der römischen Dichtung*, Stuttgart, III, 1892, p. 45.

3. Morelli, *op. cit.*, p. 135.

4. Autre hypothèse. Servius ne veut-il pas dire : « Le Cynthien, rex Troiae, au-

Du texte des *Troica* restent quelques vers. Le scoliaste de Lucain (III, 261) écrit : « Tigrin ; de hoc ait Nero in primo libro :

Quique pererratam subductus Persida Tigris
deserit et longo terrarum tractus hiatu
reddit quaesitas jam non quaerentibus undas. »

De tous les poèmes néroniens, seuls les *Troica* furent assez importants pour comprendre plusieurs livres ; d'où, scol. : « in primo libro. »

Avec quelque atténuation, ces trois vers présentent les mêmes qualités et les mêmes défauts que le fragment conservé par Perse. Néron se plaît aux mots sonores : *Persida Tigris*, aux artifices de la rhétorique : *quaesitas jam non quaerentibus*. La métrique est correcte. — Ces vers montrent que Néron situait son sujet dans son milieu, dans son décor, adhérait donc au mouvement qui poussait les poètes, comme Lucain, à utiliser pour l'épopée, comme éléments d'intérêt, le pittoresque joint à une précision à tendance scientifique[1].

Sénèque, enfin, écrit dans les *Naturales Quaestiones*, II, 5, 6 : « ut ait Neron Cesar disertissime :

Colla Cytheriacae splendent agitata columbae. »

Ce vers doit se rapporter à quelque apparition d'Aphrodite, protectrice des Troyens. Il est d'une harmonie recherchée, par l'abondance des brèves et le choix des sons (*c* et *a*) : c'est de l'art maniéré, mais c'est de l'art.

Outre les *Troica*, Néron est censé avoir composé une *Halosis Troiae* qu'il aurait chantée en 64, devant Rome en flammes, au triple témoignage de Dion[2], de Suétone[3] et de Tacite[4]. Cette

quel Néron fait allusion... » En ce cas Cynthius ne serait pas un nom propre, mais un qualificatif substantivé. Servius donnerait à *rex* un sens qu'il a souvent appliqué à des dieux : souverain maître de. Ainsi Neptune est *rex aquoreus*. Néanmoins, nous préférons à cette interprétation celle — plus simple — que nous avons présentée d'abord.

1. Ce goût pour la géographie se rencontre dans un autre vers de Néron : *costam longo subduximus Appennino*. Ce vers, qui n'appartient pas, semble-t-il, à l'*Attis*, non plus qu'aux *Troica* où la mention de l'Apennin serait tout aussi déplacée, est, lui, un chef-d'œuvre de mauvais goût.

2. Dion, LXII, 18.

3. Suét., *Nero*, 38.

4. Tac., *Ann.*, XV, 39.

déclamation n'est pas un fait historique. Ranke[1] et Schiller[2] l'ont démontré formellement.

Birt[3] se range à l'avis de Dion, Suétone et Tacite, pour considérer l'*Halosis* comme un poème indépendant, écrit, en vue du chant, dans un mètre spécial. Bücheler[4] a soutenu la thèse opposée, avec raison nous semble-t-il. L'*Halosis*, sujet épique, ne devait être traitée qu'en hexamètres. Néron put chanter l'*Halosis* dans un concours, car l'on chantait les hexamètres avec accompagnement de cithare ; mais, à notre avis, l'*Halosis* n'était pas plus distincte des *Troica* que l'Ἕκτορος λύτρα de l'*Iliade*. Il est naturel de penser que l'incendie de Troie, qui constituait la partie la plus pathétique du sujet, n'avait pas été séparé par Néron du reste de l'épopée.

Le caractère général du poème apparaît maintenant avec quelque netteté. Néron y prenait le parti des Troyens. Le poète de l'*Einsid.*, I, n'écrit-il pas :

tu quoque sacros cineres ad sidera tolle.

L'exaltation de la partie légendaire s'accordait au philhellénisme de Néron ; rappelons le discours prononcé par l'Empereur à Corinthe, curieux mélange de critiques perspicaces et d'amabilités fleuries. — Le héros des *Troica* n'était sans doute ni Énée, ni Hector : il fallait éviter la comparaison avec Virgile et avec Homère. Peut-être était-ce Pâris, « *secundum Troica Neronis fortissimus* ».

* * *

Ainsi, l'art de Néron poète se révèle un peu à nous, grâce aux fragments des *Troica* et de l'*Attis*. Tacite y voyait l'œuvre de poètes à gages et il expliquait par là l'impression d'ensemble : « non impetu et instinctu nec ore uno fluens[5] ». Suétone, au contraire, écrit : « carmina libenter ac sine labore composuit », mais il se

1. Ranke, *Weltgeschichte*, t. III, Leipzig, 1883, p. 118.
2. Schiller, *op. cit.*, t. I, p. 359.
3. Th. Birt, *Was hat Seneca mit seinen Tragödien gewollt*, dans *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 1911, p. 357.
4. F. Bücheler, *Zur höfischen Poesie unter Nero*, dans *Rheinisches Museum für Philologie*, 1871, p. 238.
5. Tac., *Ann.*, XIV, 16.

contredit quand il remarque les ratures multiples des manuscrits néroniens[1]. Néron a travaillé ses poèmes, et Tacite, parlant de sa *doctrina*[2], nous donne le caractère de cette poésie ; Néron est un *doctus* :

Nota carmina docti Neronis,

écrivait Martial[3]. Poète savant, il a trouvé son inspiration dans les antiques légendes ; mais, soucieux de montrer, comme tous les *docti*, son originalité, il a eu le souci du mot précis et pittoresque, peu commun et évocateur. Joaillier du vers, sertisseur de termes précieux et étincelants, Néron s'est préoccupé de la forme plus que du fond. Chanteur, il s'est inquiété avant tout de la phonétique du vers. En outre, élève des rhéteurs, élève de Sénèque, il a su la valeur d'une antithèse, de la place des mots. De la sorte, avec Néron le mot *doctus* a légèrement changé de sens ; du temps de Catulle, il désignait « la dextérité dans l'art de poésie[4] » ; à la *doctrina* traditionnelle s'intègre maintenant une autre discipline : la rhétorique. Comme Lucain, Néron fut rhéteur parce qu'il était poète.

Il est impossible de déterminer avec plus de précision la valeur des poèmes néroniens. Signalons que Suétone ne leur était pas hostile, ni Calpurnius, ni Martial, ni le poète de l'*Einsidlensis*. Et les vers qui subsistent, à notre avis, sont beaux. Ainsi se modifie le portrait traditionnel de Néron : le prétendu imposteur, l'histrion sans talent se révèle à nous artiste véritable. Néron poète n'eut que le tort d'avoir été empereur.

H. Bardon.

1. Suét., *op. cit.*, 52.
2. Tac., *loc. cit.*
3. Martial, *Epigr.*, VIII, 70, 7.
4. Plessis, *La poésie latine*, p. 165.